

**MAIRIE DE MACOT-LA-PLAGNE**

PLACE GEN DE GAULLE

73210 MACOT-LA-PLAGNE



# MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

## PROJET DE STADE DE RUGBY – SECTEUR PLAGNE VILLAGES



**Commune de la Plagne Tarentaise – Mâcot-la-Plagne**

## NOTE ENVIRONNEMENTALE

N° Affaire : 18049

Septembre 2018

## SOMMAIRE

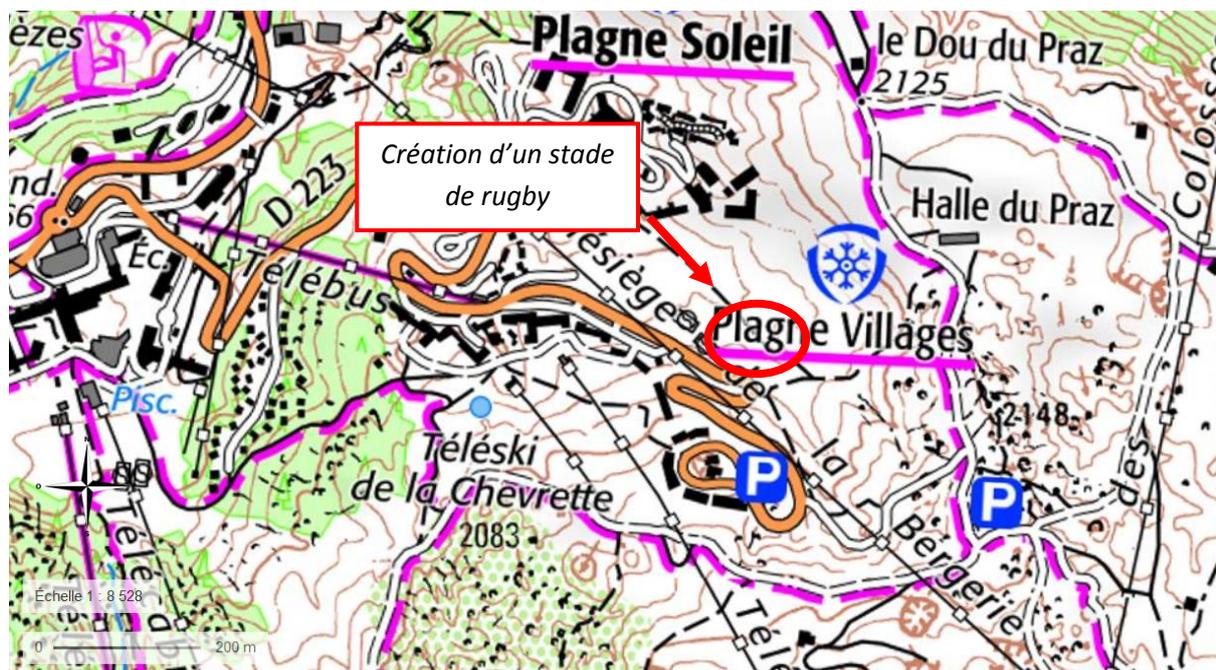
A.	RAPPELS DU CONTEXT ET DU PROJET .....	3
B.	LOCALISATION .....	3
C.	PHOTOGRAPHIES DU SITE.....	4
D.	CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL.....	5
1.	Zonages environnementaux.....	5
2.	Trame verte et bleue.....	6
3.	Le milieu naturel .....	7
E.	CONCLUSION.....	12

## A. RAPPELS DU CONTEXT ET DU PROJET

La commune de Mâcot-la-Plagne souhaite créer un stade de rugby à près de 2000m d'altitude, sur le secteur de « Plagne Villages » et doit pour cela procéder à une modification simplifiée de son PLU.

Dans ce cadre, une expertise écologique, a été réalisée en vue de préciser les grands enjeux environnementaux, sur le site choisi pour l'implantation de cet équipement sportif.

## B. LOCALISATION



**Localisation du secteur sur fond Scan25 – IGN**



**Localisation du projet sur fond Orthophotoplan - IGN**

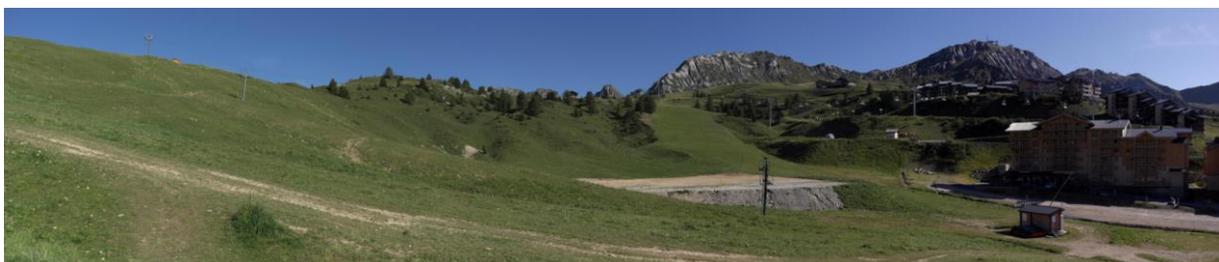
### C. PHOTOGRAPHIES DU SITE



***Localisation des prises des vues sur fond orthophotoplan IGN***



***Photo 1 : vue d'ensemble depuis la Résidence Prestige Odalys Front de Neige – EPODE – Août 2018***



***Photo 2 : vue d'ensemble depuis la CGH Résidences & Spas Les Granges du Soleil – EPODE – Août 2018***



*Photo 3 : vue d'ensemble depuis le parking de Sport Village – EPODE – Août 2018*

## D. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

### 1. Zonages environnementaux

Le site n'est concerné par aucun zonage. Les plus proches sont des ZNIEFF de types I et II qui sont respectivement :

- La « Cembraie de La Plagne » (73150022), située à plus de 500m.
- Le « Massif de la Vanoise » (7315), situé à près de 200m.

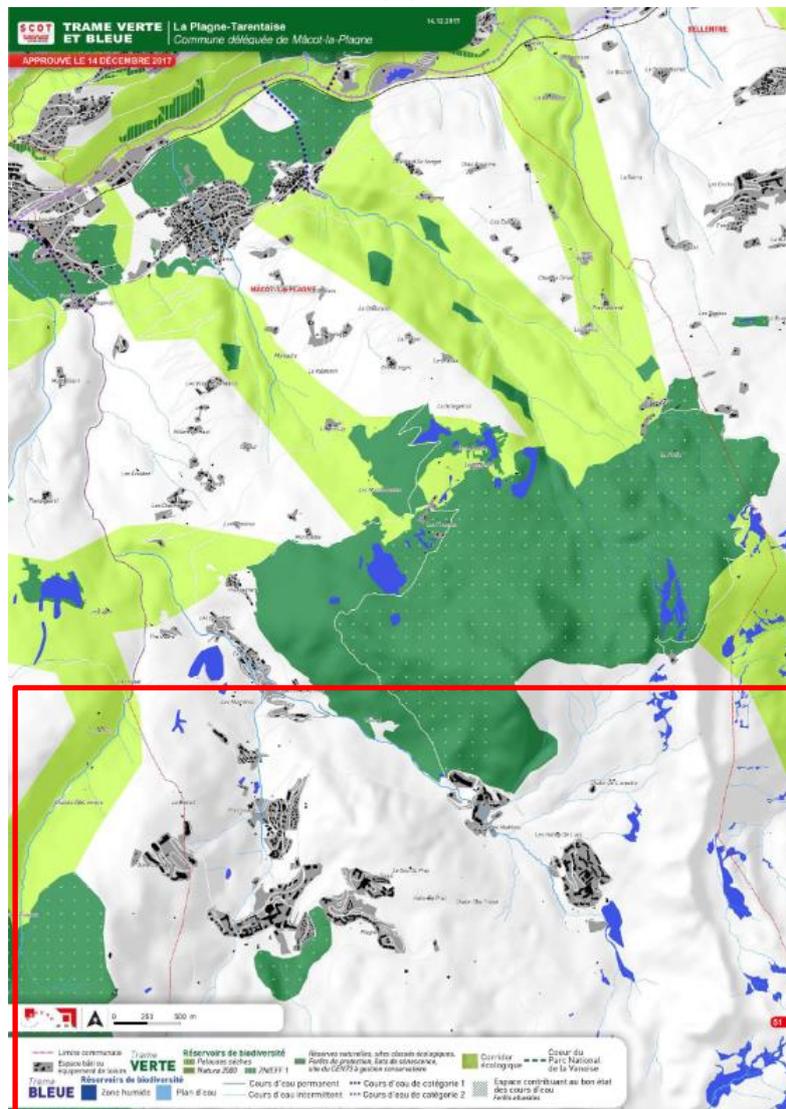


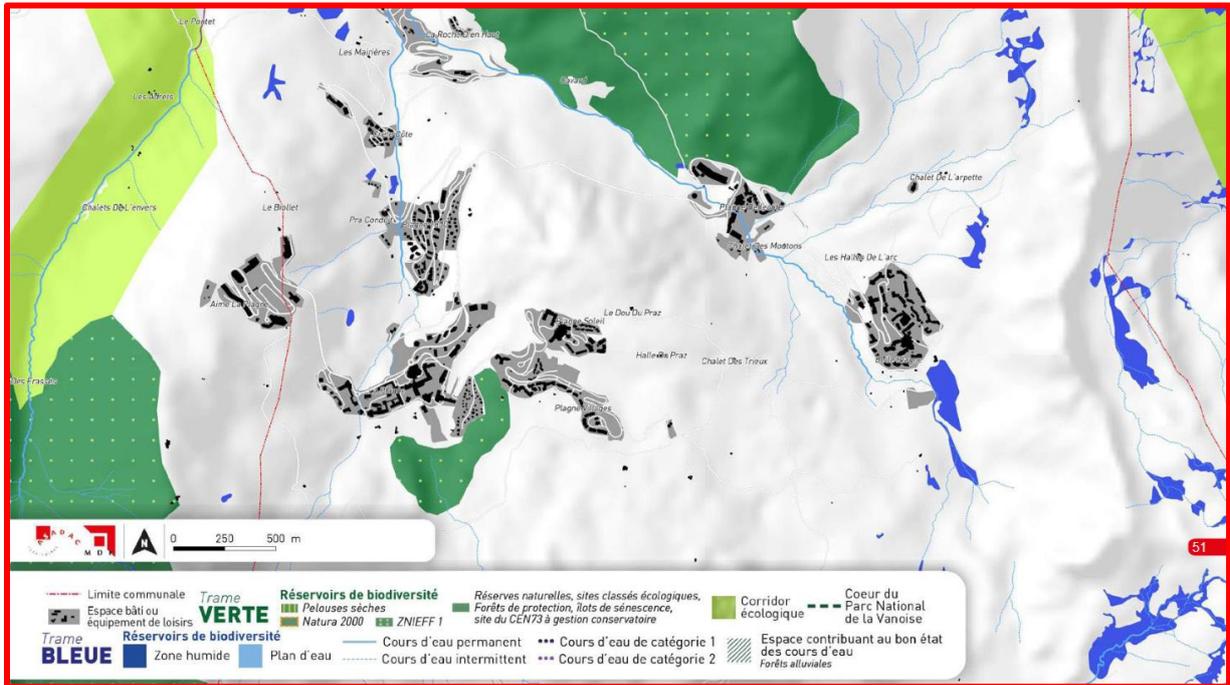
Les sites Natura 2000 les plus proches se situent à plus de 5km.

Les zones humides les plus proches sont situées à près d'1km de la zone d'étude, en aval de « Plagne Villages ».

## 2. Trame verte et bleue

D'après la Trame verte et Bleu du SCOT de Tarentaise Vanoise, le site de projet n'est compris dans aucun réservoir de biodiversité ou corridor écologique.



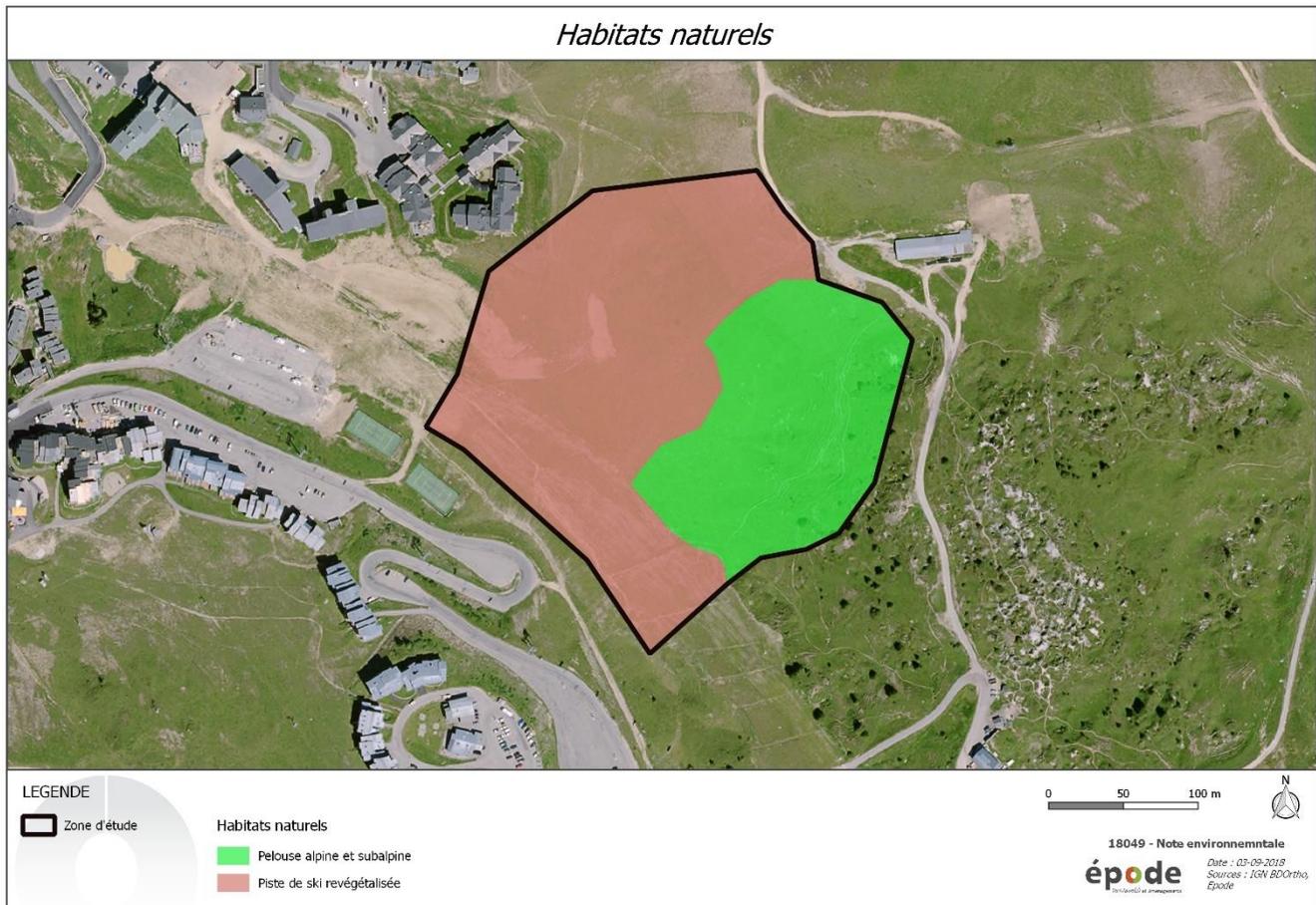


### 3. Le milieu naturel

La zone envisagée pour la création du stade de rugby et ses alentours a été prospectée par l'ingénieur en environnement d'EPODE (D. Noraz) le 28 août 2018, sur une demi-journée avec un ensoleillement continu.

### Habitats naturels et flore remarquable

L'ensemble de la zone prospectée se compose de deux habitats naturels :



#### **Pelouses alpines et subalpines acidiphiles (36.3 – E4.3 - 6170)**

Ces habitats peuvent avoir des physionomies différentes selon les sites, notamment selon la roche mère présente, l'exposition ou encore la pente. Cependant, les espèces sont semblables et caractéristiques des pelouses de l'étage subalpin. Sur le site du projet, on retrouve à la fois des espèces caractéristiques des pelouses subalpines acidiphiles et des espèces plus calcicoles, en lien avec des zones où le sol est maigre et où la roche calcaire affleure.

Plus ou moins rase, pâturée, on y retrouve un cortège d'espèces assez riche dont la Fléole des Alpes (*Phleum alpinum*), la Gentiane jaune (*Gentiana lutea*) et la Gentiane ponctuée (*Gentiana punctata*), la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*), l'Alchémille des alpes (*Alchemille alpina*), l'Amourette (*Briza media*), l'Homogyne des alpes (*Homogyne alpina*), ...

Les zones les plus raides où le sol est maigre sont largement dominées par la Dryade à huit pétales (*Dryas octopetala*) qui est accompagnée de l'airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*), du saule herbacé (*Salix herbacea*), de la Carline acaule (*Carlina acaulis*), et de la Globulaire à feuilles en cœur (*Globularia cordifolia*), ...

Valeur patrimoniale des pelouses subalpines :

La pelouse subalpine acidiphile présente sur le site d'étude se trouve en mélange avec des formations plus calcicoles, susceptibles d'accueillir des espèces d'intérêt patrimonial.

De plus ces formations constituent des milieux favorables à la présence de nombreux insectes tels que l'ordre des lépidoptères et des orthoptères de par la présence d'une diversité et une quantité importante en fleurs. Aucune espèce protégée n'a été observée lors de notre passage.

**Piste de ski revégétalisées (87.31 ; E5.14)**

Cet habitat représente la majorité de la surface impactée par le projet.

Le site se situe en partie sur le domaine skiable de la Plagne avec notamment le passage de la piste de l'Ecartée au Sud-Ouest et du téléski du Dou du Praz au Nord-Ouest. La zone a donc déjà en partie été remaniée dans le cadre des travaux du domaine skiable et a fait l'objet d'une revégétalisation par ensemencement. Les espèces présentes sont issues à la fois des semences initiales et des prairies et pelouses adjacentes. De plus ces zones sont souvent pâturées par des troupeaux d'ovins/bovins. Par conséquent à certaines périodes, après pâture, la diversité spécifique est très faible.

Les espèces présentes sont par exemple, le Pâturin des Alpes (*Poa alpina*), le Trèfle alpestre (*Trifolium alpestre*), le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), le Plantain moyen (*Plantago media*), le Sainfoin cultivé (*Onobrychis viciifolia*), et l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)...

Valeur patrimoniale des pistes de ski et zones rudérales

Ces milieux remaniés récemment et assez fortement pâturés ne comportent pas d'enjeu écologique ou biologique.



**Piste de ski revégétalisée au premier plan et pelouse subalpine au second plan - EPODE – Août 2018**

**Aucune espèce protégée floristique n'a été recensée et les habitats présents sont en grande partie remaniés. L'enjeu vis-à-vis des habitats et espèces floristiques peut donc être considéré comme faible.**

## Faune

Plusieurs espèces d'oiseaux ont été observées sur le site, la plupart sont communes, même si elles restent protégées : Le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*), la Bergeronnette grise (*Motacilla alba*), le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), ...

Certaines sont cependant considérées comme vulnérables (UICN). On notera notamment :

- Le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)
- Le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*)



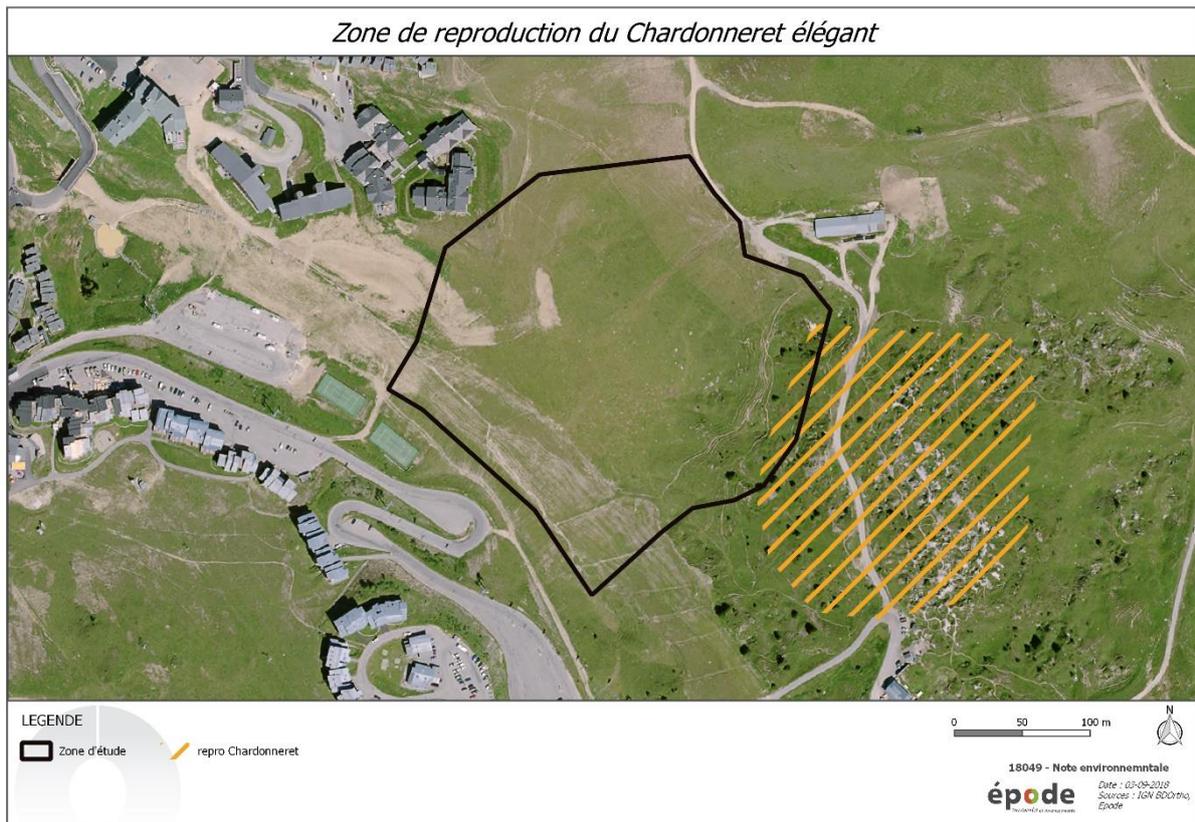
**Traquet Motteux et Pipit spioncelle** - EPODE – Août 2018



**Chardonneret élégant adulte et juvénile** - EPODE – Août 2018

La présence de Chardonnerets juvéniles témoigne de leur reproduction certaine dans le secteur. Cet espèce nichant dans les arbres, la préservation de la zone en amont du site d'étude où sont présents quelques épicéas, Mélèzes et Pins cembro est un enjeu fort.

Le Tarier des prés, niche quant à lui au sol. Une vigilance devra donc être portée sur les périodes de travaux de manière à éviter les périodes de reproduction.



**Habitat potentiel de reproduction du Chardonneret élégant - EPODE – Août 2018**

De nombreux terriers de marmottes ont également été observés sur la partie la plus raide de la zone d'étude, témoignant de sa présence sur le site.



**Terrier de marmotte -EPODE – Août 2018**

**De manière générale, dans la mesure où les zones et périodes à enjeux pour l'avifaune sont évitées, les enjeux vis-à-vis de la faune pourront être considérés comme faibles.**

## E. CONCLUSION

Les milieux naturels directement impactés par le projet de stade de Rugby ne présentent pas d'enjeux importants. Aucune espèce végétale protégée n'a été observée sur cette zone.

L'enjeu repose essentiellement sur la présence d'une avifaune protégée voir vulnérable sur, et à proximité immédiate du site. Cependant, ces oiseaux sont majoritairement communs et ne seront pas directement impactés par le projet.

Des mesures seront également prises pour la préservation des arbres en contre haut du site et l'adaptation du calendrier des travaux pour éviter les périodes de reproduction de cet avifaune protégée.

Ainsi, l'impact sur les habitats et espèces restera faible.